

Les *Essais* de Montaigne ou la fin du mâle alpha de la philosophie?

Baudry, Hervé

Isabelle Krier, *Montaigne et le genre instable*, Paris : Classiques Garnier, coll. “Essais philosophiques sur Montaigne et son temps”, 2015, 316 p., EAN 9782812445811

1. *Le genre sceptique.*

Les *Essais* de Montaigne, œuvre philosophique ou littéraire ? Nous avons depuis longtemps relativisé la sanctuarisation des Lumières¹ et surmonté le demi-mépris dans lequel Hegel tenait Montaigne (et l’inséparable Charron)². Plus récemment, Ian Maclean a donné le coup de grâce à ceux qui douteraient encore que l’auteur des *Essais* fût un philosophe au sens courant puisque son œuvre est inscrite depuis 1993 au programme de l’agrégation de philosophie³. L’abondante, et apparemment intarissable, production critique en provenance de ce champ prouve qu’en soi la question a été réglée dans le bon sens, malgré les dénégations de l’auteur lui-même⁴, et qu’elle ne réside sans doute plus tant dans la catégorie suprême que nous croyons devoir assigner à l’œuvre que dans la position que nous choisissons d’adopter à son égard. Celle-ci est en premier lieu déterminée par notre propre formation et l’environnement dans lequel nous travaillons. Mais nul ne fera dire à Montaigne ce qu’il n’a pas dit.

Isabelle Krier, qui enseigne la philosophie, sait que toute entreprise de lecture des *Essais* est soumise à un principe que les littéraires suivent pour ainsi dire à la lettre, le principe philologique : « la démarche a donc consisté ici à partir du texte, et seulement de lui » (p. 24). Ce que je ferai à mon tour bien que non philosophe de formation ni de profession, soit ceci : un littéraire rend compte d’une lecture philosophique d’un auteur tantôt pris pour un littéraire tantôt pour un philosophe. De tels croisements ne sont pas nouveaux. Néanmoins, il faut reconnaître que c’est du côté des philosophes que la

¹ Le marquis de Girardin a placé au fronton de son temple de la Philosophie moderne, à Ermenonville, Montaigne « *qui omnia dixit* » (qui a tout dit), par-dessus Newton, Descartes, Penn, Montesquieu, Voltaire et Rousseau.

² Hegel, *Leçons sur l’histoire de la philosophie*, Paris : Vrin, 1978, p. 1145.

³ Ian Maclean, *Montaigne philosophe*, Paris : PUF, 1997, p. 17.

⁴ « Je ne suis pas philosophe », III, 9, p. 994/950 – je cite les *Essais* d’après l’édition dans la collection de la Pléiade, 2008 puis celle des PUF, 1978). Dans un article de 2007, Stéphane Georget renvoie à trois éditions des *Essais* ; je reprends ici le principe de la double référence adopté pour mon étude *Le Dos de ses livres. Descartes a-t-il lu Montaigne ?* (Paris : H. Champion, 2015). Isabelle Krier renvoie à l’édition d’André Tournon, devenue introuvable et financièrement inabordable, ce qui complique parfois la lecture.

tendance à s'ouvrir à l'autre bord s'est révélée la plus forte, les questions portant sur la forme de l'expression s'étant révélées de plus en plus pressantes dans un champ où celle-ci est longtemps demeurée en retrait des préoccupations des historiens de la philosophie, comme pour Descartes⁵, et des sciences.

L'étude d'Isabelle Krier ne porte pas exclusivement sur l'Apologie de Raimond de Sebonde, le texte qui pendant des siècles a constitué une lice où lecteurs et exégètes ont promu l'auteur en philosophe de tel ou tel bord. De nos jours, un quasi-consensus s'est établi auquel elle se rallie : Montaigne est un philosophe sceptique et c'est à travers l'ensemble des *Essais* que l'on peut appréhender les formes de ce « nouveau pyrrhonisme » (p. 17), pensée cohérente, affirmative, voire virulente. Ainsi entreprend-elle de

redécouvrir la pluralité des points de vue derrière l'invariance apparente du discours ou de récuser la conception atemporelle de la différence des sexes par l'historicisme. (p 12)

L'étude comporte un double enjeu : montrer que « la thématique des femmes acquiert dans les *Essais* un contenu philosophique original » (p. 15) et que, « malgré les images convenues d'un auteur contradictoire et changeant, mêlant hardiesse et convention, Montaigne est beaucoup plus cohérent qu'on a voulu le croire dans ses propos sur les femmes » (p. 16). La pensée de Montaigne quant au « rapport des sexes » (p. 11) s'impose donc par deux traits essentiels, l'unité et la nouveauté. Il faut insister sur le premier tant les *Essais*, cette « énigme » (p. 25, 59, 65, 87), multiplient les pistes de par « l'instabilité ontologique » (p. 35) propre à la démarche sceptique. Le déchiffrement et l'exégèse des passages examinés tiennent leur clef de lecture dans cette appartenance à l'école pyrrhonienne.

2. *Composition de l'ouvrage.*

L'ouvrage se compose d'un prologue, huit chapitres⁶ et un épilogue. L'analyse débute par un exposé sur « le scepticisme de Montaigne », ce « pyrrhonien moderne ». Après un rappel historique sur les deux orientations du courant de pensée antique, suivant

⁵ Voir, par exemple, Denis Kambouchner, *Le Style de Descartes*, Paris : Éditions Manucius, 2013.

⁶ Terme employé par commodité ; l'ouvrage est divisé en sections, non numérotées ; une fois (p. 159), l'auteure qualifie de chapitre une sous-section.

Pyrrhon et Sextus Empiricus, l'auteure insiste sur le caractère affirmatif, on pourrait dire dogmatique, puisqu'opposé à la « distance froide » caractérisant la suspension du jugement, de la pensée montaignienne qu'influencent aussi le matérialisme et l'hédonisme antiques. On ne peut donc que s'étonner de l'absence, dans la bibliographie critique convoquée (Richard Popkin, Marcel Conche, Frédéric Brahami, Jean-Paul Dumont), des travaux de Gianni Paganini, en particulier *Skepsis*, son étude consacrée aux sceptiques modernes. S'éloignant des conclusions de Popkin, celui-ci inaugure son travail par l'analyse de « la redécouverte du phénomène » chez Montaigne⁷, chapitre qui permet à la fois de préciser sa place dans l'histoire de la philosophie ainsi que l'importance de sa lecture de la traduction de Sextus Empiricus par Gentiane Hervet éditée en 1564. Pour Isabelle Krier, le scepticisme moderne de Montaigne, travaillé par le mouvement perpétuel de la pensée, le conduit ainsi à « brouiller le paradigme traditionnel masculin/féminin » (p. 43).

L'auteure a choisi de ne pas organiser thématiquement les huit chapitres formant le corps de l'analyse et non autour d'analyses du type Montaigne et les femmes ou la question du mariage chez Montaigne. On peut voir dans le choix de cette composition le refus, heuristiquement sain, de systématiser le propos de Montaigne, parfois si imprévisible et incertain. Voici, sommairement, les rubriques dans lesquelles s'organisent les contenus thématiques de détail. Les deux premiers chapitres, « Perturbations dans le genre » et « L'identité en question », relèvent de la thématique du genre en ce qu'ils interrogent le définitionnel du genre et du sexe mis en œuvre dans les *Essais*. Les quatre chapitres suivants s'organisent par figures de pensée ou procédés d'argumentation typiques de la « rhétorique sceptique » (p. 89) : « Renversement », « Déplacement et/ou réhabilitation inattendue », « Réduction à l'absurde », « Apologie paradoxale ». Y sont traités les thèmes clefs suivants : éducation, corps, mariage, érotisme, pouvoir, sorcellerie, amour.

Le dernier chapitre, intitulé « Construction d'une communauté autre » porte sur les éléments paratextuels et post-textuels liés à la question du féminin dans le livre et dans la vie de Montaigne, notamment les dédicataires et Marie de Gournay, fille d'alliance de

⁷ Gianni Paganini, *Skepsis. Le débat des modernes sur le scepticisme. Montaigne – Le Vayer – Campanella – Hobbes – Descartes – Bayle*, Paris : Vrin, 2008., p. 15-60. Le phénomène se définit comme « passion matérielle du sujet qui sent » (p. 59).

l'auteur des *Essais* et féministe. Une des conclusions de cette étude est que, selon l'auteure, la pensée de Montaigne incline vers « une plus grande égalité des sexes dans la répartition des rôles » (p. 38, voir aussi p. 290).

L'enquête d'Isabelle Krier à travers les *Essais* ne manque donc pas d'objets textuels finement passés au crible de l'analyse. C'est là tout le mérite premier d'une telle entreprise que de chercher à y voir plus clair en s'engageant dans leur fouillis et à en discerner les significations possibles. Souvent, le travail d'exégèse la conduit à rectifier stéréotypes, jugements courants ou conclusions hâtives de la critique traditionnelle. Au sortir de cette lecture, même si l'on n'est pas toujours d'accord avec l'auteure sur certains points, il est acquis que la question du genre, loin d'être oiseuse ou le produit d'un effet de mode, se trouve au centre des problématiques, sinon de l'auteur des *Essais*, du moins de leur mise en œuvre. Si l'on ne peut pas avancer que Montaigne l'a lui-même formulée de manière unitaire, elle forme bien un faisceau de questions, que la critique contemporaine réunit sous ce chef, auxquelles, de manière plus ou moins clairement consciente voire engagée, il s'est trouvé confronté à un moment ou un autre et à un degré ou un autre de son existence et de ses réflexions. Aussi, si l'on partage avec elle l'impression que les *Essais* sont une énigme, la clef sceptique aide non seulement à réunir des pistes mais aussi à en indiquer des directions possibles ou nécessaires. Ceci suffit à faire figurer le propos d'Isabelle Krier parmi les études dont ne sauraient ignorer l'existence, non seulement les montaignistes, mais aussi les historiens du féminisme et de la question ici soulevée.

3. *Prudence et audaces.*

Fort heureusement, dans son exégèse l'auteure ne cherche pas à délivrer coûte que coûte des certitudes, préférant aux assertions définitives les formules de précaution, toute une stylistique de la concession, voire de la réticence, presque un « effet de sourdine ». D'où le recours fréquent aux figures de la prudence herméneutique, comme, pour ne prendre qu'un exemple :

L'hypothèse de la présente étude [chapitre V] est qu'il est possible de lire « De l'affection des pères aux enfants » comme une satire philosophique de la famille traditionnelle, sans négliger la valeur des commentaires précédents. (p. 160)

Hypothèse d'une possibilité de lecture non exclusive... On serait tenté d'y voir du scepticisme en bonne et due forme. Cette posture n'ôte en rien l'intérêt de la proposition, qui prend place naturellement, et sans heurts, aux côtés des précédentes, comprenons, dans la tradition de l'exégèse montaignienne. Sans parler de posture montaignienne, par quasi-mimétisme ou intériorisation de la démarche mise en examen, il faut reconnaître que pousser le texte dans ses retranchements répond au contrat de lecture initial. Entraîner la conviction du lecteur ou ébranler des certitudes bien assises repose sur la force des arguments dont, suivant la méthode adoptée, seuls texte et contexte disposent. Ici, l'analyse politique de la question du gouvernement des femmes, la gynécocratie, bat le rappel des conceptions d'Aristote et de Jean Bodin, côté « prédécesseurs » de Montaigne (p. 162), et, côté critique contemporaine, rectifie l'analyse d'Antoine Compagnon au sujet du *topos* de l'amitié parentale, finissant par asséner cette conclusion lapidaire : « La comédie parentale n'échappe pas à la satire sceptique » (p. 166). Les gidiens apprécieront.

Nombreux sont les passages où la méthode, pour ainsi dire, de l'auteure prouve, sinon son efficacité, du moins sa pertinence. Parfois, le propos pourra sembler engagé, voire friser la violence herméneutique. Mais dans ce cas, le lecteur se demandera s'il en va de ses propres appréhensions ou bien si ce n'est pas le possibilisme (au sens argumentatif) de l'auteure qui, par contraste, donne à certaines analyses une couleur inhabituelle, audacieuse. L'on peut être porté à exercer ce droit de retrait lorsqu'il s'agit de porter le regard très en avant, comme il est de rigueur chez les historiens de la philosophie séduits par la chasse aux précurseurs. Cette question implique sans la recouvrir celle de la « modernité ». Dans le cas de Montaigne, elle mérite toujours qu'on la questionne (c'est même sans doute la question par excellence qui jouxte celle du sens des *Essais*), l'auteure en signale quelques aspects (p. 107, 213) – mais le sujet en question n'est-il pas déjà la preuve de cette modernité ? Cependant, que son relativisme anti-essentialiste portant sur la distinction masculin/féminin (p. 75-76, 249) fasse de lui un précurseur de Deleuze et de la philosophie de la différence, suscite le doute quant à l'intention philologique initiale. Il faut signaler l'équilibre toujours rendu, à un moment ou à un autre, fragile entre ce principe et les pratiques herméneutiques.

4. Le genre discutable.

Le chapitre III de cette étude est consacré à l'identité, question fondamentale, fondatrice même des *gender studies* avec l'œuvre de Judith Butler, comme le rappelle l'auteure au début. Dans la première partie du chapitre, intitulée « L'homme insoluble », Isabelle Krier examine le discours montaignien sur la nature humaine et en conclut que celle-ci « n'est pas plus accessible que la subjectivité singulière », ce qui par conséquent met en cause la possibilité d'une définition du genre sexué (p. 70), bref ce trouble lancé dans le genre par la philosophe américaine en 1990⁸. Deux thèmes sont examinés : le genre chez les Amérindiens, qui, pour l'auteure, suggère une « inversion des rôles », dans ces « modèles de société plus libres et plus égalitaires », que Montaigne envisagerait comme « une éventualité dérangeante mettant en cause le prétendu universalisme de la domination masculine » (p. 77) ; des cas singuliers relatés dans les *Essais* et le *Journal de voyage*.

Je m'intéresserai au second thème, dans la partie intitulée « Le sexe indéci » parce que ce passage d'une dizaine de pages (p. 77-87) me semble bien refléter les problèmes auxquels la critique contemporaine peut se trouver confrontée et signale les limites de certaines des conclusions qu'elle est amenée à proposer.

Dans le premier cas, il s'agit de filles ayant vécu en hommes, dans le second, de changement de sexe concernant des filles devenues garçons. L'auteure mène son analyse dans le cadre de l'épistémologie de la monstruosité à la Renaissance, se référant à l'édition par Jean Céard du traité *Des monstres et prodiges* d'Ambroise Paré. Une première remarque s'impose : le premier cas relaté, de transsexualisme, ne relève pas de cette problématique. La monstruosité s'explique par la loi naturelle, elle fait l'objet du discours médical, tandis que le travestissement relève de celle des hommes. Qu'une femme vive en homme est une usurpation d'identité est un « abus », crime passible de la peine de mort. On pense à Martin Guerre⁹. Dans l'affaire de Chaumont, relatée dans le journal de voyage, Mary, qui a vécu vêtue « en masle », « fut pendue pour des inventions

⁸ Année de la parution de *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*. L'auteure se réfère à la traduction française de 2005, apparue plus tard qu'en allemand (1991) ou en espagnol (2001).

⁹ III, 5, p. 1076-77/1030. Mais dans ce cas, c'est l'accusation de magie qui a prévalu. Le juriste Montaigne a tiré des conclusions opposées à celles du juge toulousain qui a condamné le malheureux.

illicites à supplir [suppléer] au défaut de son sexe¹⁰ ». La transgenre de Chaumont occupe l'une des trois histoires « mémorables », entre les quatre-vingt-sept ans de la douairière de Guise de Bourbon et un cas de changement de sexe. Un point a dû exciter la curiosité de Montaigne et de ses compagnons de route, c'est que toutes trois mettent en scène des femmes et « l'ordinaire foiblesse du sexe¹¹ ». Malgré le contre-exemple de l'ingambe octogénaire, les deux autres cas ne donnaient-ils pas la preuve mémorable que la condition masculine est la meilleure ?

Comme le rappelle l'auteure, le cas de changement de sexe fait l'objet d'une réécriture dans les *Essais* (I, 21). Que Montaigne n'y ait pas repris, loin de là, toutes les aventures et anecdotes rapportées dans le journal, ne confère que plus d'importance aux reprises et aux variations qu'elles présentent.

Parmi les « monstres » dont traite Ambroise Paré se trouvent les hermaphrodites. Leur existence, indiscutable, fait l'objet d'un chapitre placé entre ceux des grossesses multiples (chapitre V) et des changements de sexe (VII). Les deux chapitres qui précèdent celui-ci ont en commun de présenter des cas prenant leur cause dans la semence, ou plutôt, les semences, la « génération » étant le produit de la semence et de l'homme et de la femme. Suivant Aristote, Paré explique que « la redondance de la matière » entraîne la naissance de jumeaux ou de plusieurs enfants¹² alors que les hermaphrodites proviennent d'une même cause, la « superabondance de matière ». Ces créatures, aussi nommées androgynes, sont des « enfans qui naissent avec double membre genital, l'un masculin, l'autre féminin¹³ ». Les éditions de l'époque donnent deux illustrations, expurgées par Malgaigne, un adulte à l'apparence masculine, des gémeaux, munis, de façon claire et distincte, des deux sexes mis côte à côte.

En revanche, toute différente est la question des changements (en latin *mutatio*) de sexe. Il n'y a pas coexistence physiologique des membres génitaux mais substitution de l'un par l'autre, du féminin par le masculin. Pour bien les distinguer, on peut dire, dans

¹⁰ Montaigne, *Journal de voyage*, éd. Fausta Garavini, Paris : Gallimard, 1983, p. 77. Le récit rapporté par le secrétaire de Montaigne imite, pronominalement, les péripéties de son existence, passant du féminin d'origine (« l'une ») au masculin du « jeune homme » travesti (« il »), pour revenir au féminin de la justiciable (« elle ») : retour à l'état civil.

¹¹ II, 8, p. 417/397.

¹² Ambroise Paré, *Des monstres et des prodiges*, chapitre V (*Œuvres*, éd. Malgaigne, Genève : Slatkine reprints, 1970, tome III, p. 15.

¹³ Paré, *op. cit.*, chapitre VI, p. 15.

un cas, qu'on naît hermaphrodite, dans l'autre, qu'on peut naître femme et devenir homme. De même que, sur un plan général, la phylogenèse s'oppose à l'ontogenèse, les deux situations sont exclusives l'une de l'autre. À un hermaphrodite (Paré en énumère de quatre types), il faut assigner un sexe en se basant sur des critères physiques et moraux ; le statut du genre requiert une expertise médicale ; tout abus par la suite peut être aussi puni de mort. Quant au changement de sexe, lui aussi avéré par des témoignages dignes de foi, il se produit dans des circonstances particulières « avec le temps¹⁴ ». Il ne peut se produire que dans un sens, de la femme vers l'homme. Juridiquement, l'assignation à sexe résulte de l'expertise médicale et, comme le précise Paré, d'une décision ecclésiastique et collective, en présence de l'« assemblée du peuple ». On peut penser que, comme pour l'assignation du sexe de l'hermaphrodite, elle se fonde sur des critères comportementaux¹⁵, par conséquent des éléments de notoriété publique. Il faut retirer de tout ceci que l'histoire de Germain Garnier ne ressortit pas à la problématique de l'hermaphrodisme ou du transgenre.

5. *Il y a un os.*

Isabelle Krier ne mentionne pas les travaux, devenus classiques dans les études de genre, de Thomas Laqueur sur la ruine du « *same sex model* » (modèle du sexe unique) à l'époque des Lumières. L'historien américain a rappelé que jusque-là le corps féminin est pensé d'après le masculin, d'où, par exemple, les vagins phalliques sur les planches d'anatomie : créature imparfaite, la femme est un homme inachevé. Cependant, le calendrier de Laqueur, et ses conséquences dans l'histoire des idées, doit être avancé d'au moins deux siècles, comme Michael Stolberg l'a montré¹⁶. La critique repose sur la première représentation d'un squelette féminin due au médecin bâlois Félix Platter dans

¹⁴ Paré, *op. cit.*, chapitre VII, p. 20. Même les censeurs romains ne mettent pas en doute ce phénomène : dans l'histoire de Maria devenue Manuel (Amato Lusitano, *Centuriae curationum medicinalium*, II, 39), ce n'est pas le changement de sexe qui est visé mais le seul passage faisant référence à sa rebaptisation, détail qui d'ailleurs disparaît aussi dans le chapitre de Paré mais non chez Jean Wier et son traducteur, Jacques Grévin (voir H. Baudry, *Livro Médico e Censura na Primeira Modernidade em Portugal*, Lisboa : CHAM Publicações, 2017, 5.2.1).

¹⁵ « [...] si toute l'habitude du corps est robuste ou effeminée, s'ils sont hardis ou craintifs, et autres actions semblables aux masles et aux femelles » (Paré, *op. cit.*, chapitre VI, p. 16).

¹⁶ M. Stolberg, « A Woman Down to Her Bones. The anatomy of sexual difference in the Sixteenth and Early Seventeenth Century », *Isis*, 2003, 94, p. 274-299.

son *De corporis humani structura et usu*¹⁷. Or, dix-neuf jours après l'étape de Vitry-le-François d'où la petite troupe part le 11 octobre 1580, Montaigne rend visite au célèbre médecin, qui fait voir « et chez lui et en l'école publique des anatomies entières d'hommes morts qui se tiennent¹⁸ ». Platter avait-il déjà décerné l'os dit anonyme qui distingue structurellement les sexes ? Ce détail de poids n'est alors pas resté longuement inaperçu¹⁹.

Il est sans doute significatif que, lorsqu'il aborde le cas de changement de sexe, Montaigne n'allègue pas les poètes latins Ovide et Ausone, pourtant fort bien connus de lui. Lorsqu'il fait référence au devin Tirésias²⁰, qui a changé de sexe mais, à l'envers de ce qu'admettent les médecins de son temps, en homme devenu femme, Montaigne cherche à répondre à la question des besoins sexuels. Jean Wier évacue la référence antique de toute discussion sérieuse. Montaigne ne les convoque pas non plus alors qu'ils auraient pu fournir un argument de poids à un véritable trouble dans le genre étant donné qu'ils ne connaissent pas de sens unique au changement de sexe.

Un autre argument de l'auteure en faveur de l'instabilité générique chez Montaigne est le fait que, contrairement à Paré, il n'explique pas le changement de sexe par la nature mais par la force de l'« imagination » : « En renvoyant l'appartenance genrée à l'imagination, Montaigne met en cause l'essentialisme et le naturalisme hiérarchique des sexes » (p. 84). Tout le passage qui suit (p. 84-87) expose la thèse la plus engagée de l'auteure. Le lecteur comprend que pour Montaigne le genre n'est plus qu'une construction mentale et que ses réflexions « sur l'hermaphrodisme perturbent les clivages habituellement admis entre les catégories du masculin et du féminin et rendent l'appartenance sexuelle plus indéfinie » (p. 86).

Ce biais antinaturaliste semble d'autant plus significatif que, je le rappelle ici, Montaigne a parfaitement conscience des virtualités de la semence humaine :

¹⁷ Bâle : Froben, 1583.

¹⁸ *Journal de voyage, op. cit.*, p. 90.

¹⁹ Platter a été le « premier de tous les Anatomistes » à remarquer « certaines différences entre les os de l'homme et de la femme » (Jean Riolan, *Les Œuvres anatomiques*, Paris : Denys Moreau, 1629, t. 2, p. 40-43) ; voir H. Baudry, « Approches iconographiques du corps féminin dans le livre médical (XVI^e-XVII^e s.). Essai d'iconogynie historique », in *Percursos na História do Livro Médico (1450-1800)*, Lisboa, Colibri, 2011, p. 111-135, en particulier p. 120.

²⁰ *Essais*, III, 5, p. 896/854.

Quel monstre est-ce, que ceste goutte de semence, dequoy nous sommes produits, porte en soy les impressions, non de la forme corporelle seulement, mais des pensemens et des inclinations de nos peres ? Ceste goutte d'eau, où loge elle ce nombre infiny de formes²¹ ?

Il est vrai que l'imagination revêt une importance décisive dans l'anthropologie montaignienne. Dans le cas de Germain, que Montaigne délaisse le champ de la causalité corporelle du changement de sexe, terrain des médecins, pour embrasser l'explication psychologique fait comprendre combien il diverge de l'« opinion majoritaire » (p. 83). J'ajouterais que la réécriture²² dans les *Essais* de l'histoire de Germain Garnier semble le fruit de l'imagination de l'auteur. La première version est formelle, les voyageurs n'ont pas vu Germain : « Nous ne le sûmes voir parce qu'il était au village ». Or, dans les *Essais*, Montaigne, comme Paré sur ce point, se porte témoin direct : « Je peu voir un homme [...] »²³. La force de l'imagination est donc ici portée à son comble. Il ne suffit pas de dire avec John O'Brien que « le phallus et son activité imprévisible seraient le symbole de l'imagination²⁴ ». Le récit figure dans le chapitre consacré à cette faculté, « si continuellement et si vigoureusement attachée » au sexe qu'elle est en mesure, explique Montaigne, d'« incorporer, une fois pour toutes, » un pénis chez les filles : l'image intérieure produit l'objet extérieur. On ne saurait parler d'hermaphroditisme : le sexe, féminin, est assigné dès le départ et l'explication montaignienne fait concevoir, dans « cette sorte d'accident », un sexe adventice, non coexistant et originel. La question demeure : pourquoi recourir à une psychosomatique ? Une autre explication que celle de Krier peut être avancée : le misiâtrisme (antimédicalisme)²⁵ de Montaigne. Le corps a ses lois que la médecine ignore et, de surcroît, feint de connaître en imposant son système dogmatique de connaissance et ses « fausses promesses²⁶ ». L'explication déviante de Montaigne par celle de la puissance de ce qu'on appellera plus tard « la folle du logis » n'est en tout cas pas *ad hoc*. Elle s'inscrit bien dans son scepticisme antimédical mais

²¹ *Essais*, II, 37, p. 801/763.

²² La réécriture concerne les états successifs d'un même texte, la réécriture, le travail entre eux de différents textes successifs (Gignoux, Anne Claire, *Initiation à l'intertextualité*, Paris, Ellipses, 2005, p. 108 n. 1).

²³ *Essais*, I, 20/21, p. 100/99. C'est ce passage que cite l'auteure, p. 84.

²⁴ J. O'Brien, « Imagination », *Dictionnaire de Michel de Montaigne, op. cit.*, p. 572.

²⁵ Le terme « misiâtre » est appliqué à Montaigne par Gaspard Bachot, *Les Erreurs populaires touchant la médecine et régime de santé*, Lyon : par B. Vincent, ou : pour la Vve de feu T. Soubbron, 1626, in-8°, fol. e7v°.

²⁶ *Essais*, I, 21, p. 106/102.

n'est pas réversible puisqu'elle ne concerne que les femmes. Ajoutons pour finir la part de plaisanterie, signe de la domination masculine, qu'il y a dans cette étiole sexuelle. Dominique Brancher voit dans le chapitre un « procès burlesque autour de l' "indocile liberté de ce membre"²⁷ ». J'ajouterai que dans les deux versions, l'histoire de Marie Germain finit par une chanson que les filles entonnent « de peur de devenir garçons » (« mâles » dans le journal). Décidément, toutes les femmes ne sont pas soucieuses de suppléer au « défaut » de leur sexe.

6. Montaigne et le corps instable.

Comme l'a rappelé Alain Legros, les mots pour désigner le phallus sont pléthore sous la plume de Montaigne, le sexe féminin étant voué à la portion congrue²⁸, pour ne pas dire « l'irreprésentable²⁹ » dans le texte (mais pas en peinture dans la « librairie »). La stylostatistique, en particulier dans le champ lexical, ne prouve rien mais fournit un indice de familiarité et de tendances sémantiques. En outre, la représentation du corps féminin est minoritaire dans les *Essais*, bref Montaigne n'est pas Ronsard.

Toutes les considérations qui précèdent et, j'insiste, ne portent que sur un passage restreint de l'étude d'Isabelle Krier, ne conduisent point à en limiter l'intérêt ni à en dispenser la lecture, bien au contraire. Elles incitent à penser que la thèse centrale des études de genre est désormais heuristiquement indispensable mais que ses conclusions ne s'ajustent pas forcément à la lecture, si serrée soit-elle, de la rhapsodie montaignienne. Peut-être l'analyse du scepticisme de Montaigne a-t-elle souffert d'un manque d'approche du discours (anti)médical de l'auteur des *Essais*, texte (bâti sur la pierre) d'un malade. Le droit, sa science de formation, fait l'objet d'un retour sceptique, ce qu'Isabelle Krier étudie avec pertinence et force de conviction à propos des thèmes majeurs du mariage et de la vie domestique ou des sorcières. Mais la médecine se révèle le parent pauvre de l'analyse (voir p. 229) alors que c'est sur cette visibilité hétérodoxe que, au dix-septième siècle, on attaquera avec virulence l'auteur des *Essais*³⁰.

²⁷ Dominique Brancher, *Équivoques de la pudeur. Fabrique d'une passion à la Renaissance*, Genève : Droz, 2015, p. 721.

²⁸ Alain Legros, « Sexualité », *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, Paris : H. Champion, 2007, p. 1064.

²⁹ Brancher, *op. cit.*, p. 167.

³⁰ H. Baudry, « Un censeur méconnu de Montaigne, le médecin Antoine Martin » (à paraître in *Les Mots de la science*, éd. Violaine Giacomotto-Charra, Paris : Classiques Garnier).

Pilier des savoirs et des pouvoirs d'ancien régime, la médecine est convoquée dans le chapitre III à propos du corps masculin, à commencer (et finir ?) par celui de Montaigne pour Montaigne. Pour l'auteure, Montaigne voit dans le genre « une fiction » (p. 86), par conséquent une mise en cause des logiques hiérarchiques. Je préfère défendre l'hypothèse, plus en retrait, du trouble dans la masculinité étant donné que le point de vue existentiel forclôt la perspective théorique. L'indécision, si indécision il y a en ce qui concerne l'attribution générique, relève de ce que Friedrich appelait son « individualisme qualitatif³¹ ». Elle ne porte pas sur le monde mais concerne sa personne, jamais plus nue que lorsqu'elle dit le corps, une fois la pensée logique débarrassée de ses oripeaux, autant que faire se peut, par le travail sceptique. En revanche, une telle perspective critique ne s'enferme pas dans les apories de l'individualisme idéologique, pas plus que, l'auteure montre le contraire tout au long de son étude, elle n'empêche une intervention sur le monde. Je me rapproche ainsi des conclusions de Biancamaria Fontana :

Dans son analyse [Montaigne], la question de la domination est indissociable de celle de l'autorité. On peut lire les *Essais* comme une critique approfondie du principe d'autorité sous tous ses aspects : épistémologique, religieux, scientifique et historique aussi bien que politique et social³².

Montaigne partage *en gros* les certitudes de son époque, dont celle de la distinction des sexes. Il la critique à travers une multiplicité de phénomènes, comme le montre Isabelle Krier, en particulier là où les pesanteurs institutionnelles écrasent l'individu par leur cruauté ou l'affaiblissent par leur absurdité. Montaigne, qui tenait à échapper au stable, n'est en fin de compte pas sceptique en tout et pour tout.

7. Pour conclure : le sexe affaibli.

Finissons-en, à l'instar d'Isabelle Krier, par un recadrage, prudent et pondéré, de la question de l'instable sur le *queer* (p. 292-293). « D'une manière assez analogue, Montaigne admet que les catégories masculines ou féminines sont mobiles [...] » Affaire d'identité et de représentations que je considérerai par ce biais : traverserait les *Essais* la certitude troublante d'être homme. À défaut d'être de Montaigne lui-même qui ne semble

³¹ Hugo Friedrich, *Montaigne*, Paris : Gallimard, 1968, p. 168.

³² Biancamaria Fontana, *Montaigne en politique*, Marseille : Agone, 2013, p. 259.

pas s'être plaint de son statut³³, pareille hypothèse invite à sonder des éléments qui entretiennent l'instabilité même du lecteur, lequel ne sait jamais trop où il en est, à côté, en face ou au-dedans du peintre de soi : la faute à la tendance profondément altéritaire de sa pensée. La quête de soi implique l'altérité de l'autre³⁴ : dès sa jeunesse, explique Montaigne, il fut « dressé à mirer [s]a vie dans celle d'autrui » (III, 13, p. 1123/1076). Cet autre peut être l'autre du genre humain : « Quand je me jouë à ma chatte, qui sçait, si elle passe son temps de moy plus que je ne fay d'elle ? Nous nous entretenons de singeries reciproques. » (II, 12, ??/452??) Mais aussi l'autre du mâle. Il est alors une phrase qui semble beaucoup moins anodine qu'il n'y paraît. Ayant mis en garde ses semblables dans la fréquentation des femmes (III, 3, p. 866/824), Montaigne avertit plus loin celles-ci du danger à trop parler et, pour ce faire, s'imagine femme : « Si j'estoy en leur place » (III, 5, p. 906/863), que John Florio traduit joliment par « *Were I in their clothes*³⁵ ».

Dans le passage d'Isabelle Krier cité plus haut, je me suis arrêté au terme mobile. Albert Thibaudet a parlé du « mobilisme » de Montaigne, avec, d'ailleurs, des connotations douteuses³⁶. C'est, philosophiquement parlant, au sens de son créateur, Alphonse Chide que je m'en empare ici. Éléate, partisan de l'Un, il s'oppose aux « défenseurs du Multiple, de la logification pluralitaire et mobile, qui [...] déchaînent contre les ratiocinations frêles de l'éléatisme les vagues énormes du réel³⁷ ». Les *Essais* aussi dé-chainent le réel contemporain, troublent le jeu des certitudes premières. Mais je ne partage pas avec Isabelle Krier l'idée, dans la suite de la phrase, que pour Montaigne les catégories du genre seraient « indépendantes du biologique » et qu'« il reconnaît que les différences sexuelles incombent principalement à des constructions culturelles ». C'est à mon sens commettre un *forcing* herméneutique à l'aide de l'argumentaire anachronique opposant une science forgée par la rationalité moderne et le culturel pour n'aboutir rien de moins qu'à appliquer à la pensée de Montaigne le théorème *queer*. En

³³ Et qui ne prête pas le flanc à des remises en cause aussi radicales que celle de Françoise Bocquentin, qui a avancé l'hypothèse de la transsexualité de Jean-Jacques (*Jean-Jacques Rousseau femme sans enfants*, Paris : L'Harmattan, 2003).

³⁴ *I.e.* de moi à l'autre, altérité que les problématiques de l'intersubjectivité distinguent de l'interne, *i.e.* de moi à moi (voir René Kaës, *Un singulier pluriel*, Paris : Dunod, 2013, p. 6).

³⁵ *The Essayes*, London : Flesner, 1632, p. 484.

³⁶ *Montaigne*, Paris : Gallimard, 1963, p. 18.

³⁷ *Le Mobilisme contemporain*, Paris : Alcan, 1908, p. 3.

revanche, le potentiel hétérodoxe de l'altérité montaignienne mise à l'œuvre dans un texte auquel l'auteur a lié son destin (mon livre, c'est moi) peut aussi s'appréhender à travers les phénomènes de réception portant sur l'un et l'autre, indissolublement. Ainsi le poison dans notre queue sera-t-il le Montaigne féminisé qui a eu cours entre la disparition de l'auteur et l'invention du concept queer. Deux symptômes décrits sous forme interrogative : pourquoi, dans les années 1960 à Liévin (Pas-de-Calais), avoir baptisé de son nom le collège des filles et Descartes celui des garçons ? Et qu'est-ce qui incite des inconnus à farder de rouge les lèvres de son bronze, rue des Écoles (Paris V^e) ? Une facétie warholienne ? un travestissement dégradant ou une affectivité queer post-moderne ? Montaigne s'amuserait sans doute de tout ce manège autour de son corps, preuve supplémentaire de l'incertitude de nos perceptions. Mais qu'y répondrait-il ? Peut-être ceci : qu'il souffre d'une « lésion énormissime » (III, 5, p. 931/887), ce que nous comprenons comme impuissance ou petit pénis. Il fait donc regarder ce que la périphrase juridique³⁸ empêche de considérer comme une *ostentatio genitalium* profane. Cela signifie que, sans avoir attendu d'être « parmi des nations qu'on dit vivre encore sous la douce liberté des premières lois de nature » (*Au Lecteur*), ce bon civilisé se peint (presque) tout nu là où il se sent un peu moins homme, ruinant par avance la hiérarchie post-tridentine des plus qu'hommes, les théologiens³⁹. Aveu d'un déficit qui interpelle notre modernité et illustre le retournement féministe qui veut que le « vrai sexe faible⁴⁰ » soit celui que l'on ne pense pas. De même que le scepticisme des *Essais* mine les certitudes la raison, l'instabilité du genre serait le reflet du détronement du philosophe comme figure genrée, autosuffisante et dûment sexuée, bref l'évacuation du mâle alpha comme penseur dominant.

Mots clefs : Michel de Montaigne, genre, médecine, scepticisme

³⁸ Voir Stéphan Georget, « Les enjeux juridiques de la “lésion énormissime” », *Bulletin de la Société Internationale des Amis de Montaigne*, 2007, p. 111-117. <halshs-00853827>

³⁹ Voir Baudry, *Le Dos*, op. cit., p. 165-166.

⁴⁰ Elisabeth Badinter, *XY : de l'identité masculine*, Paris : Odile Jacob, 1992, p. 58.